

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 08 FÉVRIER 2024

Le huit février deux mille vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, MAFFEI Pascal, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BURAVAND Valérie), BURAVAND Julien (pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul).

Absents : FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de demander une subvention au titre des travaux de proximité pour la réfection partielle de la place Gilles Léontin. Exercice 2024

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour la réalisation de ces travaux, le montant global s'élevant à 85 000 € HT

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Sur la proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ

CONSIDERANT la nécessité de réaliser ces travaux,

DECIDE de les réaliser,

SOLLICITE du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 70 %, au titre des travaux de proximité pour la réfection partielle de la place Gilles Léontin, soit un montant de 59 500 € HT,

SOUHAITE réaliser ces travaux au 1^{er} semestre 2024,

ARRETE comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant des travaux : 85 000 €
- Subvention du Conseil Départ. des B.d.R. : 59 500 €
- Autofinancement communal, le reste, soit : 25 500 €

AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire



Objet de la délibération :
Demande de subvention
2024 au Conseil
Départemental des
Bouches-du-Rhône au titre
des travaux de proximité
pour la réfection partielle
de la place Gilles Léontin.

N°13/2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18